

Cahier de doléances



Cahier de doléances

A l'appel de l'Association des Maires Ruraux de France, la Ville d'Auch propose aux citoyens de venir à l'accueil de l'Hôtel de Ville - aux horaires habituels d'ouverture* - écrire leurs revendications sur un cahier de doléances et de propositions qui sera remis aux parlementaires et au préfet.

* Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures